

EN RÉSUMÉ :

- ▶ **Si vous êtes déclarant :** n'hésitez pas à revendiquer dès que vous le pouvez en énonçant clairement votre manière de jouer.
- ▶ **Si vous êtes dans le camp adverse :** vivez sereinement cette revendication, elle est bienveillante pour vous. Cependant si vous n'êtes pas d'accord, appelez l'arbitre, seul habilité à régler au mieux tout différend, et ce, avec plus d'indulgence pour vous que pour un déclarant trop expéditif ou négligent.